

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Date : **8 avril 2021**



Les certifications professionnelles (CQP et titres à finalité professionnelle), un dispositif au cœur d'une insertion réussie dans les métiers des services de l'automobile

Pour évoluer, trouver un emploi et construire un projet professionnel, il existe plus de 130 certifications professionnelles (certificats de qualification professionnelle, CQP, et titres à finalité professionnelle) dans les métiers des services de l'automobile. Ce dispositif très complet, simple et accessible, se distingue par un taux d'insertion très élevé, comme on peut le lire dans le dernier Autofocus de l'Observatoire des métiers de l'automobile. En 2019, 89 % des sortants d'une formation de la branche ont obtenu leur certification et 91 % des titulaires se sont insérés dans la vie professionnelle moins de 6 mois après la certification.

Un dispositif pour tous

Les certifications professionnelles sont ouvertes à tous les publics, quel que soit l'âge, la situation professionnelle, l'expérience ou encore le niveau de qualification. Elles s'adressent donc aussi bien aux jeunes en formation initiale désireux de se spécialiser ou de compléter leur parcours de formation, qu'aux salariés en poste qui souhaitent valoriser leurs compétences ou en acquérir de nouvelles via la formation continue, ou encore aux demandeurs d'emploi et personnes en reconversion professionnelle qui souhaitent travailler dans notre secteur.

Les certifications se destinent aussi aux personnes expérimentées qui souhaitent faire reconnaître leurs compétences via une VAE. La durée de la formation peut aller de 3 à 24 mois selon les CQP ou les titres. « *Les certifications (CQP et titre à finalité professionnelle) reposent sur des formations ajustées aux réalités des entreprises* » souligne Emilie Deverre, Responsable projets au Service Ingénierie des Certifications de l'ANFA, co-auteure de l'étude avec Marie-Sophie Girardin, responsable projets à l'Observatoire des métiers des services de l'automobile.



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes et Associés.

TOUTES NOS ACTUALITES SUR NOTRE SITE
www.anfa-auto.fr/actualites

CONTACT PRESSE ANFA
media@agenceapocope.com

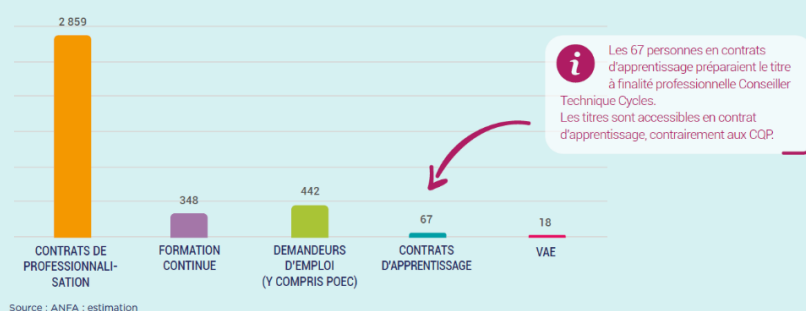
COMMUNIQUÉ DE PRESSE



2019 : une excellente insertion après une certification dans la branche

En 2019, 3 580 personnes ont passé leur certification. Le mode d'accès principal est le contrat de professionnalisation, qui concerne les trois quarts des formés. Ont également été mobilisés des dispositifs pour les demandeurs d'emploi (12 %) et la formation continue (9 %).

SORTANTS D'UNE CERTIFICATION DE LA BRANCHE EN 2019



« Les certificats de qualification professionnelle (CQP) sont les meilleurs dispositifs de formation pour s'insérer dans la branche des services de l'automobile, avec un taux d'insertion de 91 % des personnes ayant obtenu leur certification via un contrat de professionnalisation. Pour les demandeurs d'emploi, le taux d'insertion s'élève à 70 % », remarque Marie-Sophie Girardin. Dès la formation, des job dating et rencontres professionnelles sont organisés, permettant ainsi de développer le réseau des formés.

L'étude révèle que 94 % des sortants d'une certification de la branche sont satisfaits de leur formation dans leur organisme de formation et 86 %, satisfaits de l'accompagnement de leur entreprise.

Un impact Covid 19 inexistant sur l'insertion professionnelle en 2020

« Lors de l'enquête, nous nous sommes interrogés sur l'impact que le premier confinement lié à la pandémie (du 17 mars au 11 mai 2020) avait pu avoir sur l'insertion des sortants 2019. Nous n'avons noté aucune différence significative, car les sortants de la promotion 2019 avaient déjà trouvé un emploi avant le confinement. », poursuit Marie-Sophie Girardin.

90 % des titulaires en emploi, se sont insérés moins de trois mois après l'obtention de leur certification. En moyenne, ils ont mis un mois et trois semaines à le trouver.

TAUX DE RÉUSSITE DES SORTANTS 2019



Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019, hors abandon en cours de formation



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes et Associés.

TOUTES NOS ACTUALITES SUR NOTRE SITE

www.anfa-auto.fr/actualites

CONTACT PRESSE ANFA

media@agenceapocope.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Des CQP à découvrir avec de réels besoins en recrutement

L'Autofocus propose un zoom sur les sept CQP les plus mobilisés : vendeur automobile confirmé (975 personnes lors du passage de l'examen), technicien expert après-vente automobile (518 personnes), carrossier-peintre (193 personnes), responsable d'unité d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite (183 personnes), mécanicien cycles (156 personnes), réceptionnaire après-vente véhicules légers (113 personnes) et technicien après-vente automobile (122 personnes).

Les auteurs pointent également le fait que certains CQP restent trop méconnus alors qu'ils correspondent à de réels besoins en recrutement : c'est le cas des CQP conseiller de ventes confirmé pièces de rechange et accessoires, contrôleur technique véhicules légers et dépanneur remorqueur. Certains proposent une formation courte et présentent un vif intérêt pour les personnes en situation de reconversion rapide, comme le CQP opérateur maintenance pneumatique véhicules industriels. D'autres permettent d'accéder à des postes d'encadrement, comme le nouveau CQP directeur de site SMAVA qui répond aux besoins des entreprises multimarques.



Téléchargez



Voir la vidéo



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes et Associés.

TOUTES NOS ACTUALITES SUR NOTRE SITE
www.anfa-auto.fr/actualites

CONTACT PRESSE ANFA
media@agenceapocope.com